

**ON AURA
TOUT VU****Un bar ambulant**

Deux bouteilles de vodka, quinze bières et en voiture Simone ! Un Clermontois de 35 ans fait du grabuge, l'après-midi du 18 mai, dans le tramway. Un individu aussi chargé, même dans une rame pas bourrée, c'est de trop. Les contrôleurs le vident. En soirée, un agent de T2C le reconnaît sur un quai à Champratel. Il lui demande de ne pas importuner à nouveau les voyageurs. L'homme le violente et tente de renverser une bouteille sur lui. Il a changé de boisson entre-temps. C'est au vin rosé qu'il veut le baptiser. Pour ces déboires, il a écopé, hier, en correctionnelle, de deux mois de prison.

UN RECOURS DE PLUS

TRIBUNAL ADMINISTRATIF. Clermont VS Incinérateur. Enième recours - une trentaine aujourd'hui dénombrée - hier, de la Ville de Clermont-Ferrand devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand pour tenter de contrer la construction de l'incinérateur. En cause : l'arrêté du préfet autorisant le Valtom à occuper le domaine public routier de la ville, et à y effectuer des travaux d'élargissement et d'aménagement. Des travaux déjà réalisés chemin du Petit-Gandaillat donnant accès au site. Les conclusions du rapporteur public tendraient à démontrer que le préfet du Puy-de-Dôme n'a pas utilisé les bons outils juridiques dans cette affaire. La décision du tribunal sera rendue le 29 mars. ■

Sélection des professionnels de l'immobilier

dimanche 20 mars

dans votre **TV MAGAZINE**

812725

Puy-de-Dôme → Faits divers**JOUR ET NUIT****RIOM****Vol avec violence**

Neuf adolescents de 14 à 18 ans ont été interpellés lundi vers 13 heures par les policiers, à la gare de Riom, après qu'une jeune femme de 29 ans a été importunée, brûlée avec une cigarette, délestée de dix euros et à qui on a tenté de voler le sac. À l'issue des auditions pour ces faits de vol avec violence sur personne vulnérable et tentative de vol, une jeune Vichyssoise de 15 ans a été présentée hier après-midi au juge pour enfants. ■

CLERMONT-FERRAND**Malgré son permis annulé, il conduit... ivre**

Il était 20 h 25 ce lundi soir quand un Clermontois de 42 ans a été arrêté, rue des Chambrettes, au volant de sa voiture. Il roulait malgré l'annulation de son permis de conduire avec un taux de 0,78 gramme par litre de sang. La réponse judiciaire n'était pas encore connue, hier soir. ■

En cyclo avec un couteau

Un jeune homme de 21 ans a été interpellé, hier, vers 21 h 10, par la police. Il circulait sans lumière sur son cyclomoteur et détenait un couteau. Le deux-roues appartenait, en réalité, à l'une de ses connaissances. Le garçon fera l'objet d'un rappel à la loi. ■

Alcoolisé, il pète les plombs

Un Vichyssois de 26 ans a été interpellé dans la nuit de lundi à mardi, vers 1 h 45, alors qu'il déambulait rue Fontgève. Alcoolisé, il a porté des coups à une personne. Après avoir été placé en garde à vue, le mis en cause a écopé d'une composition pénale. ■

Réagissez !

Vous avez été témoin d'un fait divers ?
Vous souhaitez réagir à un des articles de cette page ?
Vous aimeriez nous faire partager une mésaventure ou un petit bonheur ?

Ecrivez-nous à l'adresse suivante :
Pool faits divers-justice-société,
45, rue du Clos-Four,
63056 Clermont-Ferrand Cedex 2.
Par courriel :
faitsdivers@centrefrance.com
ou téléphonez-nous au
04.73.17.18.11.

CRJ 1000 ■ Le nouvel avion assure la liaison Orly-Clermont depuis deux semaines**Nouvel envol pour l'aéroport**

L'aéroport de Clermont-Auvergne aborde la saison d'été avec optimisme : taux de remplissage et fréquentation en hausse. Et un CRJ 1000 flambant neuf pour Paris-Orly.

Le Fokker F100 que les habitués de la ligne Clermont-Orly connaissaient bien a fait son temps. Place au CRJ 1000 mis en service il y a une quinzaine de jours et qui assure pour l'instant deux des cinq fréquences quotidiennes (une le matin et une le soir). Évidemment plus moderne et confortable que son prédécesseur, cet avion, dispose lui aussi de cent places.

Vols pour Southampton à partir du 21 mai

À cet équipement de pointe, l'aéroport de Clermont-Auvergne ajoute pour sa saison été plusieurs autres nouveautés : à partir du 21 mai, dans le cadre d'un partenariat Air France/Flybe, trois vols hebdomadaires pour Southampton (avec possibilités de correspondances vers Jersey, Guernesey et Glasgow). Destinée d'abord à la clientèle britannique, cette liaison nouvelle peut être très attractive pour les voyageurs auvergnats, notamment parce qu'elle permet un accès rapide au centre de Londres (en une heure) via une navette ferroviaire.



AULNAT. Le président du Conseil régional, René Souchon, a visité hier le nouvel avion en compagnie de Bernard Bazot, directeur régional Air France Centre Est, et d'Anthony Martin, directeur général de la plateforme locale, qui ont souligné « le dynamisme retrouvé de l'aéroport ». PHOTO FRANCIS CAMPAGNONI.

À noter aussi, depuis hier, deux tarifs promotionnels : sur la ligne Clermont-Orly, l'aller simple à 49 € et l'aller-retour à 98 € (pour des voyages entre le 10 avril et le 29 octobre) et sur la ligne Clermont-Amsterdam, un tarif *easy-bird* à partir de 138 € aller-retour (en vente jusqu'au 29 mars pour des voyages du 2 mai au 19 juin). À noter que cette dernière ligne demeure

déficitaire. Par ces différentes mesures, l'aéroport auvergnat, qui est avant tout un aéroport d'affaires, espère développer aussi sa clientèle de loisirs, afin de rééquilibrer son activité. ■

➔ **Neuf destinations.** Air France propose neuf destinations en vols directs de Clermont-Ferrand : Paris Orly, Paris Roissy Charles de Gaulle, Lyon, Nantes, Nice, Bastia, Ajaccio, Amsterdam et Southampton.

2011

Bon début. Les premiers résultats de 2011 sont jugés « très encourageants » par la direction, qui indique une progression de trafic de 27,6 % sur Roissy et de 22,9 % sur Orly (par rapport à l'an passé). Le taux de remplissage des avions est également en hausse appréciable.

CLERMONT-FERRAND ■ Le mari violent et récidiviste condamné à un an de prison ferme**Il frappe encore malgré la promesse à sa fille**

Ses six enfants ont tous été placés par les services sociaux. Sa femme, trop souvent battue, souhaite désormais la séparation. Par la violence, il a fait le vide partout autour de lui.

Pourtant, ce Clermontois de 42 ans donne un autre nom à son mal : « L'alcool ». « Mais ce n'est pas l'alcool qui tape votre femme, c'est vous », le sermonne Michel Sornay, qui présidait, lundi, l'audience correctionnelle. « Oui, ce sont mes membres qui frappent. Mais l'alcool est

l'excitant », répond le prévenu. « Il n'essaie pas de rejeter sa responsabilité. Il essaye de comprendre », interprète son avocat, M^e Xavier Herman.

Le miroir s'est brisé

Sa comparution immédiate renvoie à des faits de samedi dernier. Vers 22 h 45, les policiers sont requis chez un voisin. L'épouse s'y est réfugiée, après qu'il lui ait frappé la tête contre le sol et donné des coups de pied sous les yeux de sa fille de 14 ans, qui leur rendait visite.

« Par le passé, vous avez fait une promesse à votre fille. Vous lui avez dit que vous ne boirez plus et que vous ne serez plus violent avec sa mère. C'est ça qui s'est brisé, samedi soir, ce miroir paternel. Vous n'avez pas tenu parole. Et les conséquences psychologiques peuvent être très graves », regrette Alain Durand, procureur adjoint. Rappelant les trois précédentes condamnations du prévenu pour violence conjugale, il requiert deux ans de prison, dont un an avec sursis et mise à l'épreuve.

« Cette promesse non tenue, il la vit déjà comme une sanction », assure M^e Xavier Herman, avant de relater « tous les problèmes de cette famille ».

Vieux démons

« Il n'y a pas que son alcoolisme. Mais c'est vrai qu'il n'arrive pas à s'éloigner de ses vieux démons », reconnaît le conseil. Au final, le tribunal prononce la peine réclamée par le parquet. Le condamné est conduit en détention dès l'issue du procès. ■

Bertrand Yvemaout